N°34

2024

## LETTRE DES USAGERS



Depuis toujours EP'AGE36 développe des valeurs humaines fortes en s'appuyant sur les professionnels qui le compose. Les besoins évoluent, les besoins et attentes des résidents et patients également, c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de plus de professionnels diplômés.

Dans cette présente d'information aux familles, vous allez pouvoir découvrir le nouveau dispositif innovant que nous mettons en œuvre et qui devrait amener tous les établissements du groupe à disposer de 60 Aides-soignants supplémentaires à une échéance de 3 ans. En attendant que l'état face sa part en augmentant le quota de soignants par résident, nous mettons toutes les forces de notre groupe afin de qualifier les professionnels dont nous disposons. La rentrée de la classe d'apprentissage est programmée pour le 30 août prochain, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de tous ces nouveaux dispositifs d'apprentissage dans nos prochaines lettres d'information.

Philippe POUSSIER, directeur général

rofessionnalisation des agents : démarches VAE et apprentissage

Le groupe EP'AGE 36 s'est engagé, en complément de la voie classique d'entrée à l'école d'aide soignant, dans un processus de professionnalisation de ses agents en développant l'Apprentissage et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le métier d'aide-soignant.



Ainsi, dès le 30 août prochain, une classe de 9 apprentis AS, spécialement créée pour le groupe EP'AGE 36, fera sa rentrée au Lycée les Charmilles à Châteauroux, tous accompagnés et suivis par l'établissement.

### Les Temps forts de l'animation : Avril 2024

Notre engagement à animer le quotidien des résidents se manifeste à travers une diversité d'activités, touchant à différents domaines, allant du sport à la culture, en passant par le bien-être et les rencontres intergénérationnelles.

Laissez nous vous partager quelques temps forts qui ont rythmé notre quotidien et qui ont marqué ce mois d'Avril.



Sport et dynamisme: Le Qi gong a fait son apparition au CDGI et cinq résidences ont participé à ces séances qui allient mouvement et méditation, au grand bonheur des participants.

Les amateurs de football ont supporté leur équipe et partagé leur passion, le temps d'un match au stade de la Berrichonne.

Ces temps sportifs sont complétés par des séances d'entrainement dédiées à la semaine des **Jeux Olympiques**, avec des disciplines telles que le tennis de table, la boccia, la handi danse, préparant les athlètes dans la joie et la bonne humeur.



Enfin, plusieurs **sorties à Balsanéo** ont permis de détendre les muscles. Ces temps sont complétés par des rencontres intergénérationnelles. Pour exemple, le déplacement de 43 collégiens de la section chorale du collège Beaulieu à la résidence Balsan où la rencontre avec les enfants du centre multi-accueil de Levroux.

Nous reconnaissons également l'importance du **bien-être**, avec l'organisation d'un **défilé de mode** où les résidents défilent, créant ainsi de bons souvenirs.

Toujours dans le domaine du bien-être, les établissements de Valençay, Levroux et Vatan ont vu des étudiantes s'installer le temps d'une demie journée pour apporter soins et détente à travers des modelages de mains et poses de vernis. Moments très appréciés par les résidents.

Pour conclure, le mois d'Avril est indissociable de **Pâques et du carnaval**! Des chasses aux œufs ont été organisées dans plusieurs établissements, temps partagé avec les centres de loisirs et enfants du personnel. Des sorties ont été organisées pour fêter le carnaval avec les enfants de différents quartiers, mais également dans certaines communes, le temps du marché ou de la fête de Pâques.

Le pôle animation du quotidien



### Expérimentation Nouveau fonctionnement - Bulle de Linge

### Avec son partenaire Bulle de Linge, le Groupe EP'AGE 36

révolutionnent la gestion du linge résidentiel grâce à la RFID.

Le groupe EPAGE 36 lance une expérimentation novatrice visant à garantir un circuit parfait pour le linge des résidents. En effet, en équipant les vêtements de puces RFID et en utilisant des chariots spécifiques, les soignants peuvent suivre efficacement le traitement du linge. Conjointement à la mise en place de puce RFID, chaque résident sera doté de sacs individuels et nominatifs pour suivre le circuit conforme.

Cette initiative sera déployée dès le mois de juin 2024 dans les résidences George SAND (CDGI) et l'EHPAD du Bois Rosier de Vatan.

# bullede**linge**

### \*\*\* RAPPEL \*\*\*

### **DECLARATION FISCALE** des revenus 2023

Lors de la déclaration de revenus 2023, les résidents ont la possibilité de déclarer le montant des frais de séjour payés sur l'année 2023 après déduction du montant des aides reçues (Allocation Logement, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale à l'Hébergement).

La réduction d'impôt est de 25 % des dépenses supportées, dans une limite annuelle de 10 000 € par personne hébergée (soit une réduction de 2 500€ maximum).

Ces frais doivent être indiqués dans la rubrique « Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes » sur le formulaire CERFA 15637\*05 (annexe 2042).

Depuis la mise en place du prélèvement à la source, cet avantage fiscal fait l'objet d'un reversement à hauteur de 60% en janvier de l'année suivante et de 40% en juillet.

Aucune attestation ne sera envoyée par l'établissement

Le service des impôts ne demande pas de justificatifs, vous pouvez donc déclarer les frais de séjour payés en 2023 en vous aidant de vos relevés bancaires ou des factures qui vous ont été envoyées. Dans le cas où un contrôle serait réalisé, seul le trésor public est habilité à vous fournir un justificatif.





Vous êtes peut-être bénéficiaire d'un CHEQUE ENERGIE pour l'année 2024. Cette aide de l'Etat vous est accordée compte tenu de vos ressources et peut dorénavant venir en déduction de vos frais de séjour en EHPAD ou en USLD. Le CHEQUE ENERGIE permet toujours de payer des factures pour tout type d'énergie d'un autre logement dont vous disposez, ainsi que certains travaux de rénovation énergétique. Le CHEQUE ENERGIE attribué en 2024 est à utiliser avant le 31 mars 2025 et si vous souhaitez le déduire d'une prochaine facture, vous pouvez le transmettre à l'une des adresses ci-dessous suivant l'établissement dans lequel vous résidez :

Centre Départemental	Gériatrique
de l'Indre	

Service Accueil et Gestion des Séjours BP 317 36006 CHATEAUROUX CEDEX

### Centre hospitalier Levroux Service Accueil et Gestion des Séjours

60 rue Nationale 36110 LEVROUX

#### Centre Hospitalier Valençay

Service Accueil et Gestion des Séjours 24 rue des Princes 36600 VALENCAY

Service Accueil et Gestion des Séjours

EHPAD Le Bois Rosier

2 rue Jean Levasseur 36150 VATAN

